



BESSANS

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - BILAN DE MANDAT
FÉVRIER 2020

ÉDITO

Le mandat 2014-2020 touche à sa fin. Il est important de vous proposer un bilan de l'activité municipale au cours des six dernières années.

A travers les comptes rendus très détaillés des séances du Conseil Municipal, les documents distribués à tous, les affichages publics, les réunions thématiques, les cérémonies de vœux à la population, ou les moyens plus modernes comme les mails, le site Internet communal, les réseaux sociaux ou les panneaux lumineux, vous avez été largement informés de notre action, en toute transparence.

Cette action s'est inscrite dans l'élan dynamique, cohérent et réaliste qui avait été proposé lors des élections municipales de 2014.

Si nous avons pu satisfaire, mais aussi parfois décevoir, nous avons fait preuve d'un engagement total au service de la collectivité, en mettant constamment l'intérêt général et la proximité avec les habitants au-dessus de toute autre considération. Chacune des sollicitations a été prise en compte et a fait l'objet d'une réponse.

Nous avons dû affronter certaines situations délicates : mises en demeure administratives, intempéries, contraintes financières, menaces de fermeture de certains services publics essentiels.

Nous avons également fait l'objet de critiques et de contestations, et il nous est arrivé de devoir gérer des situations conflictuelles, avec des échanges parfois vifs. Cela est logique et fait partie de la vie municipale.

En toutes circonstances, nous avons fait face et nous avons tenu le cap, avec une majorité municipale restée globalement soudée afin d'être digne de la confiance accordée par les électeurs.

Grâce à un travail important et régulier, des réunions très fréquentes entre élus et avec les services, nous avons pu mettre en commun nos compétences et nos expériences, au service de Bessans et de la Haute-Maurienne Vanoise.

Bien entendu, tout bilan comporte des satisfactions, mais aussi des renoncements. Nous avons fait beaucoup, nous aurions aimé faire encore davantage.

Cependant, si les idées et les projets ne manquent pas, la complexité administrative, les contraintes de délais et surtout les réalités financières obligent à faire des choix, en responsabilité.

Notre équipe ayant travaillé avec une vision à moyen et long termes, ce bilan ouvre des perspectives pour l'avenir.

La majorité municipale

RAPPEL DE LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL 2014-2020

- Jérémie TRACQ, Maire
- Jean CIMAZ, 1^{er} adjoint
- Denise MÉLOT, 3^e adjointe puis 2^e adjointe à compter de mars 2016
- Emmeline VIALLET, Conseillère municipale puis 3^e adjointe à compter de mars 2016
- Alain LUBOZ, Conseiller municipal délégué
- Roger FIANDINO, Conseiller municipal délégué
- Jean-Pierre GARINOT, Conseiller municipal
- Loïc PERSONNAZ, Conseiller municipal
- Fabien LE BOURG, Conseiller municipal
- Bernard MÉLIET, 2^e adjoint jusqu'en février 2016 (démission)
- Ludovic CORDIER-PADE, Conseiller municipal jusqu'en juin 2016 (démission)

L'action municipale s'est articulée autour de quatre grands axes :

- **maîtrise des finances,**
- **développement touristique,**
- **amélioration du cadre de vie,**
- **présence forte dans les organismes extérieurs.**

**C'est autour de ces axes
qu'est développé le bilan du mandat 2014-2020.**

MAÎTRISE DES FINANCES

Le mandat municipal 2014-2020 s'est déroulé dans un contexte financier complexe et contraint :

- **Désengagement de l'État** : baisse considérable et régulière des dotations de l'État pour le fonctionnement des communes, et augmentation des prélèvements obligatoires. Le constat à l'échelle du mandat 2014-2020 est édifiant : nous avons dû fonctionner avec plus de 500 000 € de moins de la part de l'État par rapport au mandat précédent (2008-2014). Ce chiffre est encore plus important s'il est comparé aux mandats antérieurs.
- **Endettement élevé** : les investissements importants réalisés depuis le début des années 2000 (restructuration du domaine alpin, station de pompage d'Herbariaz, Espace Sportif Le Carreley, traversée de Bessans, station d'épuration, pont du Villaron, parvis de l'église, renouvellement de matériel roulant...) ont conduit à contracter des emprunts conséquents (4 750 000 € entre 2001 et 2008, 2 000 000 € entre 2008 et 2014). Ce fort endettement pèse durablement sur le budget communal. Il réduit la capacité d'autofinancement et les possibilités pour la Commune de contracter de nouveaux emprunts.
- **Trésorerie à « flux tendu »** : comme dans beaucoup de communes-stations, la trésorerie disponible pour honorer les factures fluctue en fonction des saisons et de l'activité touristique. Cette tendance est renforcée par le fait que les subventions obtenues pour les investissements sont souvent versées avec un à deux ans de décalage.
- **Intempéries** : les catastrophes naturelles de janvier et août 2018 ont été de véritables coups durs. Les nombreux dégâts ont eu un impact financier majeur pour la Commune. Heureusement, quelques aides (notamment de la part du Département de la Savoie) ont été utiles pour y faire face, même si elles n'ont pas atteint les niveaux espérés.



En dépit de ce contexte, nous avons choisi :

- **de ne pas augmenter les impôts locaux**, ce qui aurait été une solution de facilité totalement contre-productive pour l'attractivité de Bessans. Les évolutions de taux sont simplement venues compenser les modifications décidées au niveau intercommunal, de manière neutre pour le contribuable.
- **de ne pas contracter de nouvel emprunt**, afin de permettre un désendettement progressif de la Commune et de préserver la situation financière future.

Nous avons mené une politique budgétaire rigoureuse, avec un suivi assuré quotidiennement, et des décisions fortes pour maintenir une situation budgétaire acceptable :

- **Recouvrement des impayés** : le montant global des impayés est à ce jour très faible (environ 5 000 € tous budgets confondus, avec des litiges et des contraintes légales pour le recouvrement de certaines sommes). Il n'a plus rien à voir avec les situations passées (plus de 100 000 € d'impayés tous budgets confondus).
- Action pour une **équité de traitement entre tous les contribuables** et remise à jour des unités de logement facturées à chaque foyer.
- **Évolution de la gestion du personnel**, notamment pour une meilleure maîtrise de la masse salariale : nouvel accord cadre sur le temps de travail, régularisations de contrats, structuration de l'organigramme, meilleure maîtrise des congés et des heures supplémentaires (prise des congés dans les délais ; entre 150 et 400 heures supplémentaires au global selon les années contre 1 500 heures supplémentaires annuelles par le passé). Des avancées sociales importantes sont néanmoins à noter (mise en place du Compte Épargne Temps, instauration du régime des astreintes...). L'emploi et la formation des jeunes vivant à Bessans ont été largement favorisés.

- **Recherches de subventions maximales** pour les différents projets d'investissement. La salle de l'Albaron a par exemple bénéficié d'un taux de subventions de 80%, ce qui constitue le maximum légal.
- **Prises de décisions pour limiter et optimiser certains coûts**, notamment au niveau du domaine alpin et du parc de matériel (réduction du nombre d'engins de damage).
- **Optimisation de certaines recettes**, avec notamment des révisions de tarifs de prestations et l'application de taxes votées mais jusque-là non facturées.
- Mise en place d'un **suivi régulier des commandes**.
- **Mise en place de la mensualisation** pour les abonnés de l'eau-assainissement et de l'électricité.



Comme cela a été largement détaillé lors du vote du budget 2019, la situation reste préoccupante et appelle une forte vigilance. Monsieur le Préfet et nos « grands élus » ont été alertés en avril 2019 sur la situation.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'activité touristique est le moteur de notre économie. Nous avons veillé à ce qu'elle soit ambitieuse et respectueuse de l'authenticité de notre commune, mais aussi compatible et complémentaire avec les autres leviers économiques. La fréquentation touristique a globalement été au rendez-vous, en atteste par exemple l'augmentation régulière du chiffre d'affaires du domaine skiable et du nombre de visiteurs de l'Espace Ludi'lacs.

ACTIVITÉ HIVERNALE

- Important travail pour la réussite des débuts de saisons, afin de proposer du ski nordique au plus tôt et se distinguer ainsi de la concurrence.
- Amélioration des systèmes de neige de culture et expérimentation du « snowfarming » (carrière à neige), procédé consistant à conserver de la neige en fin de saison pour l'utiliser au début de la suivante.



- Création d'un itinéraire nordique entre Bessans et Bonneval-sur-Arc, afin de proposer un nouveau parcours attractif et ensoleillé aux skieurs, piétons et raquettes.
- Création d'une piste à damage réduit, plus « nature », pour les skieurs en style classique.
- Révision en cours de la signalétique du domaine skiable.
- Diversification des activités (chiens de traîneau, cascade de glace, fat bike, snooc, airboard...).



- Développement de l'aspect ludique du domaine alpin, en appui sur les conclusions de l'étude diagnostic réalisée en 2015, avec l'implantation d'un fil neige pour les débutants.



- Divers travaux de maintenance et de rénovation des remontées mécaniques, notamment suite aux intempéries de janvier 2018.
- Validation du Système de Gestion de Sécurité (SGS) du domaine alpin, dossier administratif indispensable à la poursuite de l'autorisation d'exploiter.
- Intégration de Bessans dans l'association Eskimo, afin de proposer des forfaits communs aux six stations de Haute-Maurienne Vanoise.
- Mise en place de la vente en ligne des forfaits, pour moderniser la commercialisation.
- Amélioration du réseau de transports saisonniers, notamment renforts sur le plateau haut pendant les vacances scolaires.
- Soutien aux jeunes sportifs locaux qui portent l'image de la station sur la scène nationale et internationale.
- Validation d'un dossier d'amélioration de l'offre nordique comprenant la création d'un espace ludique nordique, une refonte de certains tracés et de la signalétique, l'amélioration des portes d'entrée, le développement de certaines activités... L'investissement, dont le montant est estimé à 224 800 € HT, sera subventionné à 65% par le Département de la Savoie.

ACTIVITÉ ESTIVALE

- **Aménagements de l'Espace Ludi'lacs (lacs et aire de loisirs)** afin d'en faire un véritable espace aqualudique, pour un montant d'environ 150 000 € TTC : mise en place de structures gonflables sur le lac de baignade, mais également d'un terrain de beach-volley, d'un terrain de pétanque, d'un trampoline et de barbecues autour du lac, création d'un point de restauration rapide privilégiant les produits locaux exploités en délégation de service, accueil de prestataires privés pour des activités (canoë, paddle...), rénovation de plusieurs équipements (terrains de tennis et de volley-ball, aire de jeux pour enfants), mise en valeur du skate-park, implantation d'un terrain multisports.



- **Aménagements VTT**, sous l'impulsion de la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV) : création d'un bike-park en rive droite de l'Arc entre le village et le camping, et de plusieurs parcours de cross-country sur la zone de Chantelouve.



- **Aménagements du camping** : amélioration des emplacements et des espaces d'accueil, ajout de bornes électriques pour les camping-cars, implantation de barbecues. Le camping connaît une fréquentation satisfaisante, en augmentation.
- **Redéploiement de la navette entre Bessans et Avérole**, pour mieux répondre aux demandes des vacanciers.



- **Rénovation du terrain de pétanque**, largement utilisé en saison estivale par les Bessanais et les vacanciers, de toutes les générations.
- **Attention particulière aux sentiers de randonnée** : remise en état et amélioration de certains itinéraires, création de nouveaux sentiers et entretien d'un sentier-nature avec le soutien de bénévoles, création d'un livret consacré aux balades facilement accessibles autour de Bessans.
- **Attention particulière à la mise en valeur du patrimoine** : ouvertures régulières de l'église Saint Jean-Baptiste et de la chapelle Saint Antoine, mais aussi d'autres édifices religieux (notamment dans les hameaux), mise en valeur des atouts du village par diverses associations (expositions, livrets, ouvrages...).



TOUTES SAISONS

- **Fin des travaux d'agrandissement du Centre « La Bessannaise »**, qui offre aujourd'hui de nouvelles perspectives pour l'accueil de la clientèle (notamment les groupes : formations, séminaires, scolaires).



- **Confortement et développement de la clientèle fréquentant le stade international de biathlon** : équipes nationales, comités, clubs, armée britannique...
- **Aménagements divers en lien avec le stade de biathlon** : remise à niveau de certains équipements (en attendant un projet de développement global en lien avec l'intercommunalité), création d'une salle de musculation...



- **Développement des moyens de nouvelles technologies** : modernisation et diversification des webcams, développement de points Wifi publics (place du village, Espace Le Carreley, remontées mécaniques, camping), suivi de l'installation de nouveaux opérateurs de téléphonie, suivi du projet de déploiement de la fibre optique (prévu pour Bessans avant fin 2022).

- **Engagement dans une politique événementielle et d'animation riche et diversifiée** : confortement des événements phares de la station (Marathon de Bessans, crèches vivantes, courses de biathlon, courses de chiens de traîneau...), créations ou redynamisations d'événements et temps forts (Marche Nordique des Alpes, festivités du 15 août...), accueil ponctuel d'événements de grande envergure (Championnats de France de ski de fond et biathlon en 2017, Mondiaux de chiens de traîneau et Comice agricole de Maurienne en 2019).



- **Amélioration de la signalétique** : installation de panneaux lumineux et de plans du village en lien avec l'association « Maison pour le tourisme à Bessans ».
- En appui sur l'Office du tourisme de Haute-Maurienne Vanoise et les associations locales, **mise en valeur de la station** à travers des films promotionnels, des actions sur les réseaux sociaux, des opportunités comme le tournage du 3^e volet de « Belle et Sébastien », des relations régulières avec des médias régionaux, nationaux et internationaux.

- Jumelage avec la commune homonyme de Bessan dans l'Hérault et poursuite des liens avec les communes de Rochemelon (Mompantero, Novalaise, Usseglio) et la Compagnie « Stéphane ».
- Développement de divers partenariats : Comité de ski de Savoie, Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées (FFLDA), Fédération Française de Cyclisme (au niveau Maurienne)...



AGRICULTURE

- Travail important pour favoriser les ventes de terrains et donc les implantations dans la zone agricole et artisanale de « Pré Carcagne » (6 lots vendus au cours du mandat, dont 4 pour des projets agricoles).
- Rénovation en cours du parc de tri communal, suite aux crues torrentielles d'août 2018.
- Formalisation des baux agricoles pour les terrains communaux de fauche et de pâture.
- Suivi des projets agricoles et agrotouristiques, à Bessans et dans les alpages.
- Soutien au pastoralisme et aux éleveurs dans le cadre de la lutte contre la prédation du loup (notamment lancement du dossier relatif à l'extension de la « Caberne » de la Lombarde, afin de pouvoir y accueillir un berger salarié dans de bonnes conditions).



Par ailleurs, l'Office du tourisme de Haute-Maurienne Vanoise a retenu toute notre attention, que ce soit dans la conduite des dossiers structurants (nouvelle stratégie touristique, nouveau positionnement marketing, nouvelle stratégie de marques, renouvellement de la charte graphique, évolutions de commercialisation...), dans le suivi du fonctionnement des services en contact direct avec le public (accueil, animations-événements...) ou dans l'accompagnement des évolutions.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Cet axe vaste comprend les travaux d'amélioration et de mise en sécurité, mais aussi la restructuration des bâtiments communaux, l'urbanisme, ou encore la propreté et l'embellissement.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- **Réflexion globale sur les bâtiments communaux**, afin d'optimiser leur utilisation et de cibler les priorités de rénovation et de réaménagement. Trois priorités ont été fixées : la salle des fêtes de l'Albaron, la Maison Bernard et le bâtiment de la mairie.
- **Travaux de restructuration de la salle des fêtes de l'Albaron**, qui ont constitué un chantier d'ampleur (près de 500 000 € TTC, avec 80% de subventions), consistant à rénover la toiture, à revoir le système de chauffage en réduisant la consommation d'énergie, mais aussi à optimiser les espaces pour les rendre plus fonctionnels. Des travaux de finitions et d'améliorations restent à mener.



- **Démolition du lavoir amont** situé rue du Petit Saint Jean, afin de supprimer une « verrue » dans le paysage.
- **Travaux d'aménagement du centre de secours et du local de chasse** : la toiture a été refaite, des vestiaires et sanitaires ont été réalisés pour les pompiers, l'ancien lavoir a été aménagé pour la Société de chasse. Le montant des travaux s'est élevé à environ 40 000 € TTC, financés à parts égales entre la Commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie.

EAU-ASSAINISSEMENT

- **Travaux en cours pour le raccordement de l'assainissement de Bonneval-sur-Arc à la station d'épuration de Bessans**, comprenant le traitement des effluents du hameau du Villaron et du Centre « La Bessannaise ». Ils seront conclus au printemps 2020, pour une mise en service avant l'été. Des aménagements dans la station d'épuration seront également réalisés, financés par Bonneval-sur-Arc, avec un soutien de l'État.
- La compétence « assainissement », qui devait être transférée à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2020, reste pour l'instant aux communes, suite à un assouplissement de la loi. Cela permettra que toutes les communes du territoire soient dotées d'un système d'assainissement des eaux usées, avant d'envisager un transfert concomitant des compétences « eau potable » et « assainissement », par souci de cohérence.
- **Rénovation de la conduite d'eau principale** sous le pont de Bessans et travaux fréquents pour remettre en état le réseau d'eau communal, vieillissant.



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS DIVERS

- Enfouissement par la Régie électrique de la ligne haute tension du village et dépose de la ligne aérienne, par souci de sécurisation de l'alimentation et d'amélioration de l'esthétique.



- Lancement par la Régie électrique du dossier de construction d'une microcentrale hydroélectrique sur le « Ré Bruyant », afin de favoriser la production d'énergies renouvelables et de contribuer à la pérennité de la Régie.
- Aménagements pour renforcer la sécurité de la traversée du village (réorganisation des barrières, implantation de ralentisseurs, installation d'une signalétique spécifique à proximité de l'école...).
- Travaux réguliers pour la réfection des voiries et l'entretien des routes d'accès aux alpages.
- Attention particulière portée à la propreté et l'esthétique du village. Il s'agit d'un travail permanent et de longue haleine, qui nécessite la responsabilisation de tous.
- Rénovation des salles de classe de l'école (plus de 35 000 € TTC engagés au total).



- Renouvellement progressif du parc informatique de l'école, de la Commune et de la station.
- Sonorisation pérenne de la place de la mairie, pour garantir une bonne diffusion du son, notamment lors d'événements ou de cérémonies patriotiques.



- Attention particulière portée aux problèmes de réception de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) : si aucune solution totalement satisfaisante et pérenne n'a pu être trouvée, tout est mis en œuvre pour limiter autant que possible les désagréments.
- Lancement du dossier de numérotation des rues, avec l'assistance de La Poste. L'aboutissement est prévu à l'automne 2020.
- Mise en place d'un règlement officiel régissant l'utilisation du cimetière, et agrandissement de l'espace dédié aux « concessions ».

PATRIMOINE

- Rénovation de la toiture de la chapelle Saint Joseph – Sainte Clair.
- Réalisation des drains des chapelles Saint Jean-Baptiste (Bessans) et Saint Colombar (Villaron).



- **Réalisation d'une souscription relative au patrimoine**, en lien avec plusieurs associations et confréries, en vue de la reconstruction de trois monuments usés par le temps ou détruits lors des intempéries de 2018 (Notre-Dame-des-Tranchées, Oratoires Sainte Catherine et Saint Ignace). Suite au succès de la souscription (176 dons, 18 450 € collectés à ce jour), les travaux seront réalisés en 2020, de même que d'autres projets suggérés.



- Réalisation d'un drain à la cure d'Avérole pour éviter une chute du bâtiment, et traitement de soucis relatifs à la charpente (présence de termites).
- **Réfection de statuaires** (notamment Descente de Croix de la chapelle Saint Pierre d'Avérole).
- Mise en place d'une nouvelle croix à la chapelle Sainte Marie-Madeleine des Vincendières.

URBANISME

- **Rigueur accrue pour le respect des règles relatives aux permis de construire.** Si cela a été réalisé avec fermeté et un souci d'équité, la volonté de trouver des solutions aux problématiques de chacun, compatibles avec la législation et les exigences de l'administration, a toujours prévalu.
- **Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** document essentiel pour définir les grandes orientations de l'urbanisation de Bessans pour les années à venir, il a été prescrit par délibération du 19 décembre 2014. Cinq années de travail des membres du comité de pilotage (composé d'élus et d'habitants) ont été nécessaires, en lien avec un bureau d'études et les services de l'État, pour parvenir à une approbation du PLU. Ce dernier est exécutoire à compter du 13 février 2020. Il ouvre des perspectives de développement importantes : constructions de nouveaux lits (touristiques, mais aussi permanents et saisonniers, car le besoin existe) notamment sur les secteurs « Aval des Conchettes » et « Sommet de la Ville », réalisation d'une aire de camping-cars sur le secteur de Lonquart, implantation de nouvelles exploitations agricoles et agrotouristiques sur les secteurs de la Combe du Ribon et potentiellement de Pré Carcagne (extension 4).

DÉFENSE DES SERVICES

- **Importantes mobilisations collectives pour maintenir les deux classes de l'école**, en 2015 puis en 2017, avec notamment l'accueil de nouvelles familles permettant une hausse sensible des effectifs de l'école.
- **Réorganisation de la garderie** suite à la défection de l'association assurant sa gestion jusqu'en 2015. La garderie est désormais organisée en lien avec l'association « Les mini-pouss » de Val Cenis.
- **Mobilisation en faveur des infirmiers libéraux, des services postaux, du maintien des permanences de plusieurs professions médicales et paramédicales.**



ACTION SOCIALE

Sous l'impulsion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et en lien avec la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV), de nombreuses actions ont été menées :

- **Confortement des services apportés aux aînés et aux personnes en situation de handicap** (portage des repas, transports, aides à domicile...).
- **Confortement des services apportés aux familles pour les enfants** (cantine, accueil périscolaire du soir, accueil extrascolaire pendant les vacances...).
- **Renforcement des liens entre les générations**, à travers le repas annuel des aînés, mais aussi la fête des familles.
- **Organisation régulière de stages de formation aux premiers secours et impulsion de l'installation d'un défibrillateur** accessible à tous sur la place du village (puis réunion d'information sur son fonctionnement).



- **Présence auprès des personnes les plus isolées** (galette des rois en début d'année, visites aux personnes présentes à la résidence « Pré Soleil » ou à l'hôpital de Modane).
- Par ailleurs, nous avons poursuivi le **soutien à la vie associative**, en maintenant le niveau des subventions annuelles, en mettant à disposition des locaux et en apportant des soutiens particuliers sur certains événements ou projets ponctuels (tant financiers que matériels).

EXPRESSION «BESSANS À VENIR»

Fabien Le Bourg

Les Bessanais m'ont fait l'honneur d'être élu conseiller municipal du village où j'ai choisi de vivre. Je souhaite d'abord leur exprimer ma plus chaleureuse gratitude.

Mon rôle était particulier, faisant les deux tiers du mandat comme seul élu de la *minorité*. Lors de ces 6 années, j'ai essayé de faire valoir au mieux mon avis. J'ai été bien aidé par une 12^e conseillère : la réalité. Elle s'est exprimée par exemple via les problèmes d'effectifs scolaires, venus illustrer avec force le fait que tourner le dos au développement touristique menait droit dans le mur.

On ne pourra me reprocher d'avoir fait de l'*opposition systématique*, mon ratio de vote pour ou contre l'illustrant. La *constance de mon*

engagement est aussi assurée, ayant le 2^e taux de présence en conseil.

J'ai regretté publiquement que plusieurs commissions ne se réunissent pas suffisamment : tourisme, ski, finances ou patrimoine... Quand elles se sont réunies j'y ai apporté mon point de vue de façon courtoise, franche et argumentée, agissant de même en conseil et en toute circonstance.

Le Bessans de 2020 a-t-il progressé par rapport à 2014 ? A minima, pas autant que je ne le souhaiterais. Le PLU, par exemple, donne des orientations mais à qui il reste à donner réalité.

Espérons que les années à venir permettront de conjuguer ambition et réalisme, dans le bel objectif de servir le plus large intérêt général, celui des Bessanais et de Bessans.

PRÉSENCE FORTE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le travail au niveau des organismes extérieurs, notamment au sein des instances intercommunales, est aujourd'hui très important pour que Bessans soit écouté, considéré et reconnu. De nombreuses compétences sont traitées au-delà de l'échelon communal. Nous avons pris toute notre part dans ce travail. Nous avons ainsi pu agir pour une meilleure défense des dossiers et des intérêts de Bessans, mais aussi pour l'obtention de meilleures subventions.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-MAURIENNE VANOISE (CCHMV)

- Une Vice-présidence, d'abord en charge du patrimoine, puis du développement économique suite à la fusion entre Haute-Maurienne Vanoise et Terra Modana (gestion des zones d'activités économiques, soutien aux entreprises, commerces et artisans, agriculture, déploiement de la fibre optique...).
- Une présence dans la plupart des commissions thématiques (finances, développement économique, transports, action sociale, culture, assainissement, activités de pleine nature...).
- Une présence dans le nouveau Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), qui assure principalement la gestion de la résidence « Pré Soleil ».



OFFICE DE TOURISME DE HAUTE-MAURIENNE VANOISE

- Une présence au Conseil d'Administration.
- Une participation régulière aux différentes réunions (comité technique des stations, réunions thématiques...).



SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE (SPM)

- Une Vice-présidence, en charge des transports.
- Une participation au bureau du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Maurienne.



Bessans
Haute Maurienne
Vanoise

Directeur de la publication : Jérémy Tracq / Photos : Commune de Bessans, CCHMV, HMVT, BJA, Lekkarod, R.Pautas / Rédaction : Commune de Bessans
Mairie de Bessans - Place de la Mairie - 73480 BESSANS - Tél. : 04 79 05 96 05 - Fax : 04 79 05 80 64 - Mail : secretariat@mairie-bessans.fr

Maquette & Impression : Imprimerie Salomon - Saint-Jean-de-Maurienne (24223-0220) / 600 exemplaires

PARC NATIONAL DE LA VANOISE (PNV)

- Une présence au Conseil d'Administration.
- Un co-pilotage d'un des chantiers stratégiques faisant suite à l'audit-médiation (groupe de travail « communication »).
- Une participation régulière aux différentes réunions.



MISSION LOCALE JEUNES (MLJ) DE MAURIENNE

- Présidence de cette structure visant à favoriser l'accès à l'emploi pour les jeunes de la vallée.
- Une présence au bureau.



MAURIENNE EXPANSION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES

- Une présence au Conseil d'Administration de cette structure visant à favoriser le développement économique de la vallée (aide aux entreprises notamment).
- Suite au remplacement de Maurienne Expansion par Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, participation aux réunions.



MAIS AUSSI...

- Liens réguliers avec les communes voisines pour la conduite de projets communs et la mutualisation de certains moyens techniques, humains et financiers.
- Liens réguliers avec les représentants de l'État et les « grands élus » : Préfet et Sous-préfet, parlementaires, conseillers régionaux, conseillers généraux.

Pour recevoir des informations régulières par voie électronique, envoyez votre e-mail à info@mairie-bessans.fr

N'oubliez pas de communiquer à la mairie tout changement d'adresse postale ou e-mail.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION